



**Procès-verbal
Assemblée Générale
Comité départemental de Natation du Lot-et-Garonne
12 janvier 2024 à la Mairie de Sainte Livrade sur Lot**

Invités

Présents :

- M Rémi GUILLON Entraîneur Section sportive départementale
- Mr André Forget Adjoint de Sainte Livrade sur lot
- Mr Marc Deberghes président de la ligue Nouvelle Aquitaine

Excusés :

- Mme BORDERIE Sophie Présidente du CD47
- Mme PALLARES Marylène Vice-Présidente du CD47
- Mr TOVO Jean-Marie Président du CDOS
- Mr DIONIS DU SEJOUR Jean – Président de l'Agglomération d'AGEN
- Mr LEPERS Guillaume – Président de l'Agglomération du Villeneuveois
- M. CHIPY Jean-Baptiste - Chef de Service / Service des Sports Agen

Début des travaux à 19h17

Ordre du jour :

1. Accueil des participants et Appel nominatif des clubs
2. Ouverture de l'assemblée Générale
3. Homologation du PV de l'AG du 21 Février 2023 en visioconférence
4. Rapport moral et sportif de la saison 2023
5. Bilan financier et Validation des tarifs (engagements – section sportive)
6. Budget prévisionnel
7. Interventions des invités
8. Questions diverses

1- Accueil des participants et Appel nominatif des clubs :

Comité directeur

Présents : Mr Jean-Marc LANDAIS, Mme Nathalie Mallié, Mme Chrystelle Lespine, Mme Viviane Larpin.
Mme Florence Landais, Mr Théo Gigounoux

Excusés : Mme Catherine Bocquet, Mme Berthe Sallèles, Mr Merland Thierry

Clubs présents :

CERCLE DES NAGEURS DE Villeneuve-sur-Lot : Romain GASQUET (Président)

CLUB ALBRET NATATION : Emmanuel GAIOTTI (Président)

MARMANDE NATATION : Cyril LESPINE (Président)

SUA NATATION : Pierre LEGROS (Président)

Club excusé

TONNEINS NATATION : Vincent BLASCO (Président)

2- Ouverture de l'assemblée Générale :

Jean Marc remercie toutes les instances, leurs représentants Élu(e)s et Salarié(e)s qui œuvrent pour le bon fonctionnement du comité.

Jean Marc remercie les bénévoles et dirigeants des clubs pour le travail accompli durant cette saison.

Il remercie également Rémi GUILLON, salarié du CD, qui a encadré les 16 nageurs de la Section Sportive.

Sur les 6 clubs du département, un club est en sommeil et un autre à changer de gouvernance.

Une saison riche, tout d'abord en compétitions Natation Course,

Le regroupement avec la Dordogne et l'intégration des relais ont fédéré un bel esprit d'équipe et parmi aux nageurs de trouver de nouvelles sensations dans la confrontation.

Riche aussi avec l'arrivée de la Natation Artistique dans le département, avec un Challenge à Pujols et une section loisirs Water-Polo à Agen.

3- Homologation du PV de l'AG du 21 février 2023 en visioconférence :

1 voix contre,

Adopté à la majorité des votants.

4- Rapport moral et sportif de la saison 2023 :

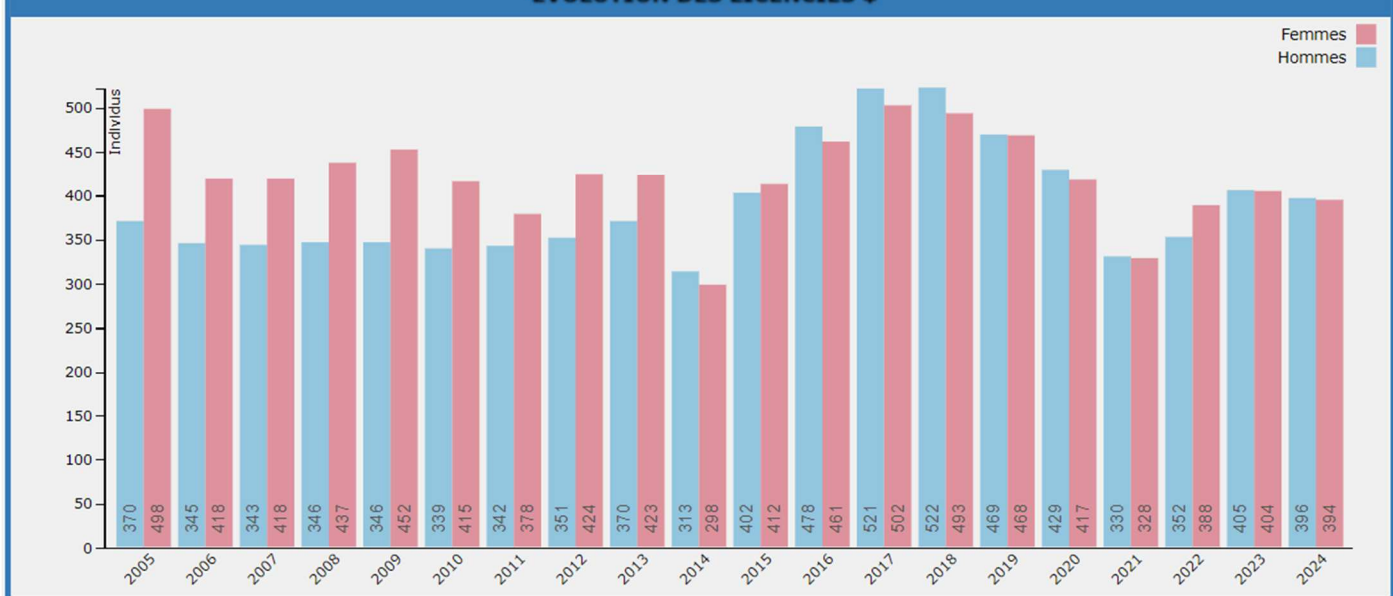
Adoptés à l'unanimité

5 clubs avec 809 licenciés en 2023

avec une quasi parité Homme (405) –Femme (404)

Le nombre de licenciés augmente régulièrement depuis ces 4 dernières années

ÉVOLUTION DES LICENCIÉS *



047 - LOT-ET-GARONNE (1614)	Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	Lic. Migr.	Saison N-1	
						Diff.	Tot. Sai.
CASTEL'O NAGE (2817)	--	--	--	--	--	-3	3
CLUB ALBRET NATATION (2587)	22	49	15	86	21	17	69
CN VILLENEUVE-SUR-LOT (294)	48	96	14	158	18	-22	180
MARMANDE NATATION (12)	59	112	22	193	22	-8	201
SU AGEN (210)	87	163	81	331	76	82	249
TONNEINS NATATION (2751)	--	39	2	41	--	2	39
(Clubs affiliés : 5) SOUS-TOTAUX	216	459	134	809	137	68	741
(Clubs affiliés : 5) TOTAUX	216	459	134	809	137	68	741

Des clubs investis :

Avec des salariés qui suivent des formations régulièrement afin proposer de nouvelles activités à différent public et augmenter le nombre de leurs adhérents.



Jean Marc félicite tout le monde.

047 - LOT-ET-GARONNE (1614)	Types d'affiliation				Types d'activité						Types d'agrément		
	Annuel	Anim.	Part.	Club Ligue									
CLUB ALBRET NATATION (2587)	✓				✓							✓	
CN VILLENEUVE-SUR-LOT (294)	✓				✓				✓			✓	✓
MARMANDE NATATION (12)	✓				✓				✓	✓		✓	
SU AGEN (210)	✓				✓	✓			✓	✓		✓	
TONNEINS NATATION (2751)	✓				✓					✓		✓	
SOUS-TOTAUX	5	--	--	--	5	1	--	--	3	3	5	--	1
TOTAUX	5	--	--	--	5	1	--	--	3	3	5	--	1

Des clubs affiliés et qualifiés :

- Pour lutter contre le fléau des noyades
- Pour la santé et le bien-être

L'arbitrage des compétitions : Les Officiels

Officiels					
047 - LOT-ET-GARONNE (1614)					
CLUB ALBRET NATATION (2587)	8	---	---	---	---
CN VILLENEUVE-SUR-LOT (294)	27	---	---	---	2
MARMANDE NATATION (12)	24	---	---	---	---
SU AGEN (210)	30	---	---	---	---
TONNEINS NATATION (2751)	2	---	---	---	---
SOUS-TOTAUX (047 - LOT-ET-GARONNE)	91	---	---	---	2
TOTAUX	91	---	---	---	2

De nouveaux Jeunes Officiels viennent se former régulièrement.

Loane MELIN a participé aux Championnats de France à Angers.

La gestion et la formation est assurée par Nathalie MALLIÉ inscrite sur les listes fédérales FFN.

Jean Marc félicite Nathalie pour tout ce travail accompli.

Point sur les formations des officiels du département pour la saison 2022-2023

Chronométrateurs :

CN Villeneuve sur Lot	Gasquet Romain Haliche Skyrine Griffoin Agathe Baffou Jamila Jagueneau Hayette Filhol Benoît
SUAgen	Lemoine Marie Aude Melin Loane Abauzit Eric
Marmande Natation	Blanchard Mathis Bouscasse Clémentine Lopez Romain David Myriam Gense Clément Caton Antton
Albret Natation	Vannier Christine Constantin Anaëlle Michel Marie Anne

Juges :

Formation en présentiel du 30 avril 2022

En cours de validation pratique	SUAgen	Crayssac Michel Sempé Laurent
	CN Villeneuve sur Lot Albret Natation	Beguerie Corine Albouy Ines Couerbe Mathilde
Validation	SUAgen	Larpin Viviane Kharbouch Larbi Bouchy Corinne Philemont-Montout Elphège
	CN Villeneuve sur Lot	Merland Thierry Weisser Myriam
	Albret Natation	Albouy Fabien

Formation Wooclap avec présentiel le 04 mars 2023

Validation	SUAgen Marmande Natation	Lemoine Marie Aude Lespine Cyril Deynu Christophe
------------	-----------------------------	---

Starter :

Validation	Marmande Natation	Caton Lisiane
------------	-------------------	---------------

Juge Arbitre :

Recyclage en visioconférence le 06 février 2023

Formation en présentiel le 24 juin 2023

En cours de validation	Marmande Natation	Gense Frédéric
------------------------	-------------------	----------------

Règles Officiels :

En raison des difficultés rencontrées pour la composition du jury lors des compétitions départementales, Nathalie propose un tableau afin que les compétitions puissent se dérouler dans de bonnes conditions. Pour l'instant, 3 clubs fournissent des officiels. Sur cette base, il est proposé ce qui suit :

Proposition:	Bassin 6 couloirs	Bassin 8 couloirs
2 officiels par ligne	12 officiels	16 officiels
½ Juge Virage Virage	3 officiels	4 officiels
Total	15 officiels + Jury de tête (JA et Starter)	20 officiels + Jury de tête (JA et Starter)
Club recevant	7 officiels	9 officiels
Autre club	4 officiels	6 officiels (5 ou 6)
Autre club	4 officiels	6 officiels (6 ou 5)

Un salarié diplômé qui encadre la Section Sportive composait de 16 Nageurs de différents départements répartis entre le collège et le lycée.

Le comité et ses Clubs sont des « acteurs économiques » du département.

Le comité apporte son soutien aux clubs dans l'organisation de compétitions, que ce soit au niveau humain et matériel.

Pierre informe que lors du Meeting National Paul Mandex, le matériel de chronométrage n'est pas arrivé à temps. Nathalie que c'est elle qui devait le porter à la piscine Aquasud, celle-ci s'est rendue sur place le vendredi soir, car pour des raisons professionnelles elle ne pouvait pas se libérer plus tôt, lorsqu'elle est arrivée sur les lieux, il n'y avait plus personne, elle a alors essayé de contacter le président du SUA ainsi que les bénévoles, personne n'a répondu à ses appels.

➤ Evènements marquants 2023 :

Challenge Inter-Régional de Natation Artistique 17-18 juin 2023 à Villeneuve sur Lot (Pujols).

Championnat de France militaire de Natation 3- 4 octobre 2023 à Agen (Aquasud).

Remise de la médaille de la Jeunesse et des Sports à Mr Elphège PHILEMONT-MONTOUT lors de ces Championnats de France.

Jean Marc remercie Mr Guillon pour le travail réalisé concernant la concaténation des résultats des nageurs des clubs du département. Lecture par Rémi du rapport sportif.

➤ Classement « Mon département en action » : le département du Lot et Garonne se classe 52^{ème} sur 102 départements français.

Rapport moral et sportif de la saison 2023 : Adoptés à l'unanimité

5- **Bilan financier** : validé à l'unanimité

La situation financière de l'association est saine, et sa trésorerie reste stable, avec une baisse de ses fonds propres.

➤ Charges : 45 431.25 €

➤ Produits : 46 194.49 €

➤ Résultat : + 763.24 €

Marc Deberghes prend la parole pour inciter à chiffrer la valeur sociale par rapport au bénévolat (adaptation de la valorisation du bénévolat par mail)

Il est proposé à l'assemblée de passer la comptabilité au 1^{er} septembre : adopté à l'unanimité

6- **Budget prévisionnel** : validé à l'unanimité

7- **Validation des tarifs (engagements – section sportive)** : Adoptés à l'unanimité

ENGAGEMENTS Compétitions			
	2021-2022	2022-2023	Proposition pour 2024
Compétitions des écoles de natation	2€50	2€50	2€50

Compétitions qualificatives	3€50	3€50	3€50
IC avenir et jeunes	15€	15€	20€
Championnats et critères départementaux	3€50	3€50	3€50
Relais championnats et critères départementaux	5€50	5€50	5€50
Championnats IC toutes catégories poules 47/24	45€	50€	50€

Tous les engagements sont dus à l'issue de la clôture des engagements et payables dans le mois qui suit la fin de la compétition – Passé ce délai, une majoration de 50% sera appliquée à la facture.

SECTION SPORTIVE		
Collège	Tarifs 2022-2023	Tarifs 2023-2024
Nageurs licenciés dans un club du département	800€ (100€ x 8 mois)	800€ (100€ x 8 mois)*
Nageurs licenciés dans un club hors département	1104€ (138€ x 8 mois)	1104€ (138€ x 8 mois)*
Lycée	Tarifs 2022-2023	Tarifs 2023-2024
Nageurs licenciés dans un club du département	400€ (50€ x 8 mois)	400€ (50€ x 8 mois)*
Nageurs licenciés dans un club hors département	552€ (69€ x 8 mois)	552€ (69€ x 8 mois)*

(*) La carte de bus sera à la charge des familles

Taux horaire R. Guillon

Coût total : 19.95€/heure à refacturer pour toute mise à disposition.
(base salaire Septembre 2023). Taux réévalué chaque mois, en fonction du cout total.

Frais kilométriques

Membres du comité directeur	0€
Salarié	Barème 2022 : 0€35
Bases remboursement frais bénévoles	Selon barème en vigueur

8- Interventions des invités

Marc Deberghes présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.
Il insiste sur le fait d'investir toutes les disciplines de la natation et utiliser tous les bassins à disposition.
Il fait un point sur la labellisation. 30% des clubs sont labellisés. La labellisation sera liée avec l'ANS.
Année compliquée pour les subventions qui vont baissées, voir être supprimées à terme.
Penser « terre de jeu » pour les activités.

9- Informations diverses :

- Evolution des salaires (CCN du Sport Salaires minima – 2024)
- Possibilité de louer un minibus au CDOS – Modalités à voir directement avec eux

- Ristournes sur licences 2022-2023 : une partie a été virée, le solde se fera après envoi à la ligue des éléments demandés (bilan, compte de résultats, etc...)
- Appel à candidature des Médailles JSEA promotion de Juillet 2024 :
Proposé : Daniel CAUCHARD (en priorité) Berthe SALLELES
- Assemblée des Comités départementaux les 2 et 3 février à Paris
- Natation Artistique Championnats de France N2 Juniors 9 et 10 mars 2024 à Pujols
- Présentation du calendrier et règlement 2024

Intervention de Pierre : faire attention aux premières compétitions pour les avenirs afin qu'il passe en pass compétition. Prévoir ce sujet lors des réunions des entraîneurs pour l'élaboration du calendrier.

- Contrats d'objectif (comment développer le département) : Intervention de Marc pour expliquer l'utilité des contrats d'objectif. 45000 euros redistribués aux départements

10- Questions diverses :

Pierre fait l'état des lieux de ce que fait le SU Agen pour le comité départemental.

Pierre dénonce la convention de mise à disposition du salarié du CD au profit du SU AGEN.

10 novembre 2024 : AG électorale de la Ligue

12 octobre 2024 : AG électorale du département

Le président Jean Marc Landais remercie l'ensemble des participants et des clubs.

Mr Forget prend la parole. Il a trouvé cette Assemblée Générale très riche en échange. Les collectivités ont les mêmes problématiques que les clubs et comité départemental. Il rappelle que pour le dossier de subvention FDVA, il est membre de la Commission d'attribution (montant max attribuable 6000 euros).

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 21h52.

A Agen, le 12 janvier 2024

La Secrétaire Général(e)
Nathalie MALLIE



A Agen, le 12 janvier 2024

Le Président
Jean-Marc LANDAIS

